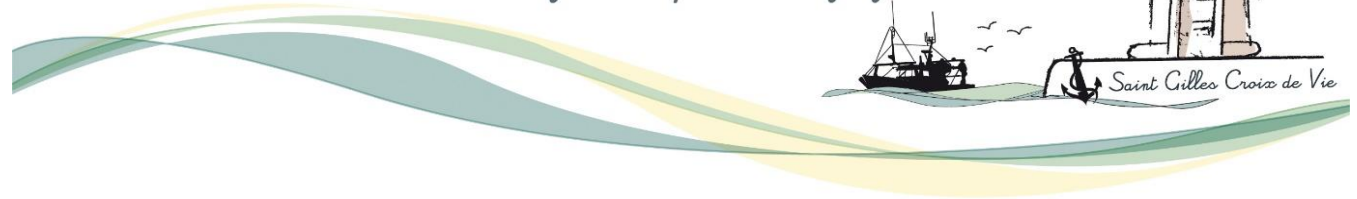


CMJ INFOS

Conseil Municipal des Jeunes

des enfants qui s'engagent...



Samedi 11 décembre 2021 : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Monsieur Le Maire, François Blanchet introduit la séance :

Félicitations et bienvenue aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Vous allez découvrir le rôle de Conseiller. En mettant en œuvre vos idées et projets, vous allez agir dans l'intérêt de la Ville et de ses habitants. Il sera important d'expliquer ce que vous faites et pourquoi vous le faites.

En tant qu'élu, vous serez également conviés avec et sous la responsabilité de vos parents aux commémorations, inaugurations et vernissages.

Présentation des personnes qui l'entourent :

- **Sandra Dubos, Conseillère Municipale, déléguée à l'enfance-jeunesse et au Conseil Municipal des Jeunes**
- **Denise Renaud, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales et de la Solidarité**
- **Josette Alabert, 5^{ème} Adjointe au Maire en charge du Patrimoine et de la Vie Démocratique**
- **Estelle Chauvin, 3^{ème} Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires**
- **Marc Herrou, 8^{ème} Adjoint au Maire en charge des Sports et du Centre Médical de Santé**



Les membres qui constituent l'équipe municipale (Adjoints et Conseillers Municipaux) sont présentés dans le dossier Ville qui vous a été remis

Sandra Dubos prend ensuite la parole :

Bienvenue aux nouveaux membres élus du Conseil Municipal des Jeunes que nous accompagnerons tout au long de leurs deux années de mandat.

Dans une ambiance conviviale et de partage, vous échangerez sur vos idées et projets et validerez ensemble ce que vous souhaitez réaliser.

*Nous expérimentons cette année une nouveauté : **10 jeunes du précédent CMJ que nous nommerons les parrains** vous accompagneront dans ce nouveau rôle.*

Mot d'accueil des parrains

Temps de questions / réponses entre les jeunes conseillers et le Maire (document ci-joint)

Le Maire explique la façon de porter les écharpes tricolores.

Elle est portée sur l'épaule droite.

On met le côté bleu au plus près du cou.

Les personnes qui portent le côté rouge au plus près du cou sont soit des Députés ou des Sénateurs.

Ce qui différencie le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux, ce sont la couleur des pompons.



Maire



Adjoint au
maire



Conseiller
municipal

Nous clôturons cette séance par la remise des écharpes, diplômes, cartes de conseillers et autres lots à l'effigie de la Ville.

Remerciement à toutes les personnes présentes.